

République Française

Département : AUDE

Arrondissement : Narbonne

SAINT JEAN DE BARROU - COMMUNE

Procès verbal

Le mercredi 03 septembre 2025 à 18 heures 30, l'assemblée, régulièrement convoquée le 20 août 2025, s'est réunie sous la présidence de Michel DIAZ.

Secrétaire de la séance : Emilie ROUBY

Présents : Michel DIAZ, Sophie CONQUET TALLAVIGNES, Daniel VEDRENNE, Emilie ROUBY, Thierry BELIARD, Didier BENASSIS, Daniel CRASTE

Représentés : Nicole SIMON représentée par Michel DIAZ

Absents et excusés : Patrick MONSAINT, Christian PELA

Le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour :

- Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif 2024
- Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2024
- Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2024
- Mise en place d'un diagnostic de vulnérabilité vis-à-vis des feux de forêts

Délibérations du conseil :

PARTICIPATION COMMUNALE A LA CANTINE SCOLAIRE - TARIFS 2025-2026 (N° DE_052_2025)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des nouveaux tarifs de la Cantine Scolaire de DURBAN-CORBIERES concernant la Commune de Saint Jean de Barrou avec une augmentation de 0,23€.

Le Maire de Durban a confirmé qu'il n'y a pas d'incidence sur les participations des parents et de la commune.

La participation communale reste donc identique à l'année dernière soit 4.20€ pour l'année scolaire 2025-2026.

Il demande donc aux conseillers de se prononcer. VOTE A L'UNANIMITE

ATTRIBUTION EXCEPTIONNELLE DE SUBVENTIONS A AUDE SOLIDARITE (N° DE_053_2025)

Notre Département de l'Aude est à nouveau victime d'une catastrophe climatique inédite : le feu a ravagé nos paysages des Corbières et des dizaines de nos concitoyens ont vu tout ou partie de leur patrimoine détruit par la violence de l'incendie. C'est la raison pour laquelle l'association Aude Solidarité collecte des fonds pour venir en aide aux sinistrés.

Monsieur le Maire propose donc aux conseillers de se prononcer pour une subvention exceptionnelle d'un montant de 1000.00€ versée à l'association Aude Solidarité. VOTE AL'UNANIMITE

Mise en place d'un diagnostic vulnérabilité vis à vis des feux de forêts (N° DE_054_2025)

Le Maire rappelle aux Conseillers l'incendie du 5 Août 2025 qui a dévasté certaines communes voisines.

Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde, il propose de mandater une entreprise afin d'établir un diagnostic de vulnérabilité de la Commune .

Le montant estimé est de 2 000€ HT. VOTE A L'UNANIMITE

Adoption du rapport sur le prix et la qualité du SERVICE PUBLIC D'assainissement non collectif 2024 (N° DE_055_2025)

Le Maire présente le RPQS qui contient les indicateurs saisis sur le site SISPEA et qui doit être mis en ligne sur l'observatoire national des services de l'eau et de l'assainissement. VOTE AL'UNANIMITE

ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE 2024 (N° DE_056_2025)

Le Maire présente le RPQS qui contient les indicateurs saisis sur le site SISPEA et qui doit être mis en ligne sur l'observatoire national des services de l'eau et de l'assainissement. VOTE AL'UNANIMITE

ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2024 (N° DE_057_2025)

Le Maire présente le RPQS qui contient les indicateurs saisis sur le site SISPEA et qui doit être mis en ligne sur l'observatoire national des services de l'eau et de l'assainissement. VOTE AL'UNANIMITE

DECISIONS MODIFICATIVES N°3 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT (N° DE_058_2025)

Le Maire expose au Le Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2025, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Dépenses de fonctionnement

C/701269 Revers. Agence eau - Redev. eau potable -3 700.00€

C/63711 Redevance pour prélèvement sur la ressource 935.00€

C/63712 Redevance pour la performance des réseaux 121.00€

C/63713 Redevance pour la performance des systèmes 2 644.00€

Total fonctionnement 0.00€

Dépenses investissement

C/2315-148 Installat°, matériel et outillage techni -2 500.00€

C/458100-0 Dépenses (à subdiviser par opération) 2 500.00€

Total investissement 0.00€

VOTE AL'UNANIMITE

Décisions modificatives N°2 - Budget principal (N° DE_059_2025)

Le Maire expose au Le Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2025, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Dépenses de fonctionnement

C/65888 Autres - 8 000.00€

C/6161 Multirisques 4 000.00€

C/615231 Entretien réparations 3 000.00€

C/65741 Subv. de fonctionnement aux ménages 1 000.00€

Total des dépenses 0.00€

VOTE AL'UNANIMITE

Questions Diverses :

- Point ressource eau : Le niveau de la source s'est stabilisé à 0.85 m depuis les incendies du 5 Août et les prises d'eau des pompiers.
- Ouverture potence agricole : L'équipe municipale propose d'ouvrir la potence durant les vendanges pour le lavage du matériel, des bennes, des machines à vendanger.
- Production électrique panneaux solaires : Le Maire indique que depuis l'installation de panneaux photovoltaïques à la Mairie, la dépense au réseau ENEDIS n'est que de 30%. Une première facture a été envoyée à OA SOLAIRE de 1 140€.
- Radon : Le Maire informe le Conseil qu'une nouvelle campagne de mesure du radon sur 3 habitations a été réalisée. Les résultats sont très en de çà des seuils règlementaires.

CLOTURE A 19 H 20

Michel DIAZ

Président de séance

Emilie ROUBY

Secrétaire de séance